



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 25/2016
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 26	Votants : 29	Procurations : 03

Reçu en Préfecture le : 07 AVR. 2016
Affiché le :

Certifié exécutoire

L'An deux mille seize, le 05 avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 29 Mars 2016.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, SUZE, GARBIN, MARTIN.

PROCURATIONS

M. MARQUIER	à	M. SANCHEZ
M. FERTE	à	Mme SUZE
Mme JOUET	à	Mme SEIB-TAUPIN

SECRETAIRE : M. BENHADJ a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Compte Administratif 2015

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121.31, L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;
- Vu la délibération N°25/2015 du Conseil Municipal en date du 26 mars 2015 approuvant le Budget Primitif de la Commune ;
- Vu la délibération N° 58/2015 du Conseil Municipal en date du 29 juin 2015 approuvant la décision modificative n° 1 ;
- Vu la délibération N°68/2015 du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2015 approuvant la décision modificative n° 2 ;
- Vu la délibération N°87/2015 du Conseil Municipal en date du 26 novembre 2015 approuvant la décision modificative n° 3 ;

Madame le Maire présente le compte administratif 2015 de la Commune qui fait apparaître les résultats d'exercice suivants :

FONCTIONNEMENT	Réalisé	
Recettes	6 699 079.90 €	
Dépenses	7 002 666.96 €	
Résultat de l'exercice 2015	- 303 587.06 €	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 362 055.31 €	
RESULTAT DE CLÔTURE	1 058 468.25 €	
INVESTISSEMENT	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	4 071 215.20 €	870 800.00 €
Dépenses	4 017 060.07 €	3 055 571.26 €
Résultat de l'exercice 2015	54 155.13 €	- 2 184 771.26 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	1 386 699.24 €	
RESULTAT DE CLOTURE	1 440 854.37 €	
RESULTAT GLOBAL CUMULE	314 551.36 €	

Vu l'avis de la Commission des Finances du 29 mars 2016.

Sous la présidence du plus âgé de l'Assemblée, Monsieur Pierre CASTAING, et

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (7 abstentions : MMES et MM. SUZE, GIOA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, JOUET, GARBIN, MARTIN et FERTE) :

- d'adopter le Compte Administratif 2015 de la Commune arrêté aux résultats ci-dessus ;
- de constater les identités de valeur avec le Compte de Gestion du Trésorier de Blagnac.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 06 avril 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

